

LINGUISTIQUE DES LANGUES DES SIGNES

L'APPRENTISSAGE
LINGUISTIQUE DES
LANGUES DES SIGNES
CHEZ LES ENFANTS
SOURDS

ÉLODIE BAYLE

Sommaire

INTRODUCTION.....	3
LES ACQUISITIONS PHONOLOGIQUES.....	3
LES ACQUISITIONS GRAMMATICALES ET SYNTAXIQUES	5
LES ACQUISITIONS LINGUISTIQUES TARDIVES.....	7
CONCLUSION	8
BIBLIOGRAPHIE	8

Introduction

Un enfant entendant parle parce qu'on parle autour de lui. Un enfant sourd, qui grandit dans un entourage où l'on pratique une langue des signes, signera. Chaque enfant reproduit le schéma d'expression du milieu dans lequel il grandit. Le langage oral, lorsqu'il est acquis, met en jeu différents mécanismes. Qu'en est-il des langues des signes ? Quelles acquisitions sont réalisées par les enfants sourds ? Quelles compétences sont mises en jeu lors de l'acquisition d'une langue des signes ?

1) Les acquisitions phonologiques

Comme les langues orales, les langues des signes ont des traits « phonologiques » : indécomposables et sans signification. On dénombre quatre grandes classes de codes phonologiques ou paramètres : la configuration, la localisation ou l'emplacement, le mouvement et l'orientation. L'expression du visage est considérée par certains comme un autre paramètre. Chaque paramètre se combine avec d'autres. Ces formations sont qualifiées de syllabe. Ainsi un signe peut être mono-, bi-, tri- ou quadrisyllabique. Il faut bien les différencier des signes mono-manuels ou bi-manuels qui eux mettent en jeu le nombre de mains dont on se sert pour réaliser le signe. Les paramètres de formation des signes sont comparables à des catégories de phonèmes et non à des phonèmes séparés. Ces paramètres offrent aux langues des signes de nombreuses possibilités. En effet, on distingue une quarantaine d'unités pour le paramètre de configuration, une dizaine pour celui de l'orientation, une quinzaine pour celui de l'emplacement et une dizaine pour le mouvement.

Ainsi les langues signées ont un réel système phonologique. Elles comportent également la double articulation au sein de leur structure. La première articulation concerne les unités minimales de sens : morphèmes gestuels régis par règles syntaxiques. La deuxième articulation concerne la formation de ces morphèmes.

L'acquisition des configurations manuelles relèvent de quatre stades de complexité croissante. Ceci reflète, sur le plan de l'exécution des signes, l'évolution de la motricité de l'enfant. On distingue divers aspects développementaux qui sont liés à la phonologie comme le babillage, les premiers signes ou premiers mots et le baby-signe.

BABILLAGE

L'acquisition naturelle des langues des signes et des langues parlées s'opère de façon similaire chez des enfants de bas âge. En effet, des procédés d'acquisition du langage tel que le babillage sont communs aux sourds et entendants. Cependant, chez les enfants sourds, le babillage porte le nom de « babillage manuel ». Il correspond à une production manuelle répétitive sans signification et avec des mouvements dans l'espace (devant lui, la plupart du temps) exécutés de façon cyclique. Pour obtenir ces résultats, il faut que l'enfant soit exposé précocement à la langue des signes ; le plus souvent, il s'agit d'un enfant qui a des parents sourds. L'enfant imite les personnes de son entourage. Le babillage manuel reprend les configurations des personnes l'entourant. Les premiers signes de l'enfant sont inspirés de l'emplacement et de la configuration utilisés lors du babillage manuel.

Ce stade de développement de l'enfant sourd s'observe entre 10 et 14 mois. Le babillage manuel est plus tardif que le babillage canonique (8 mois chez un enfant entendant). Les enfants sourds n'ont pas accès au feedback visuo-gestuel. De plus, ils n'ont pas la perception visuelle d'eux-mêmes ou de leurs mains.

Le babillage manuel commence au début de la maîtrise de l'activité motrice, mais il a clairement été démontré qu'il est bien distinct de cette activité-là. En effet, vers un an, l'enfant distingue les mouvements rythmiques qu'il opère avec ses mains et ses pieds/jambes.

Le babillage manuel met en évidence la capacité d'attention de l'enfant, de perception des constituants de sa langue, d'isoler les unités sous-lexicales et de les mémoriser ainsi que de reproduire ces différentes sous-unités.

Les babillages canoniques et manuel ont une fonction d'exercice articulatoire dans leur modèle de communication et une fonction de renforcement des interactions linguistiques entre l'enfant et l'entourage. C'est pourquoi l'enfant développe ce babillage manuel au sein d'une famille de signeurs.

PREMIERS MOTS/ PREMIERS SIGNES

Pour qu'un enfant sourd soit capable de produire un signe, il faut prendre en compte l'aspect compréhension et expression. Autrement dit, un enfant sourd commence à acquérir sa langue, lorsque l'enfant commence à mettre en lien les signifiants (signes produits par la sphère de l'entourage) avec les signifiés (ce que symbolise les signes) ; à ce moment-là, on parle de la compréhension. Le problème majeur concernant la compréhension des signes est l'homosigne : un signe qui veut dire plusieurs choses. Le problème des synonymes (l'enfant ne connaît certes peut-être pas le signe précis de tel mot mais peut en connaître l'équivalence) est également rencontré par les enfants lors de l'apprentissage de la compréhension des signes.

Les premières productions signées s'établissent de façon référentielle : c'est le principe du « mot-phrase ». On distingue trois stades lors des premières énonciations :

- vers 8 mois et demi : production d'un signe
- vers 13 mois et demi : production de 10 signes
- vers 17 mois : énonciation de deux signes consécutifs

Un enfant sourd fera ses premières productions dotées de sens avant un enfant entendant. Cela s'explique par le fait que l'appareil moteur manuel est mature avant l'appareil bucco-phonatoire.

Ainsi, un enfant entendant exposé de manière précoce à la langue des signes et à la langue orale signera avant de parler. Un enfant entendant de manière générale fait des gestes avant de parler. Un exemple simple le montre : dire AU REVOIR en agitant la main. En somme, un enfant sourd babillera plus tardivement qu'un enfant entendant mais signera avant qu'un enfant entendant ne parle.

Pour déterminer s'il s'agit d'un véritable signe, il faut établir sa fonction symbolique et que le signe soit utilisé dans au minimum deux contextes différents.

BABY-SIGNES

Les premiers signes produits sont inspirés de ceux faits par l'entourage mais rarement identiques. On parle ainsi de signes déformés ou de « baby-signes ». On compare ce phénomène au « baby-talk » chez les entendants. Ces altérations se portent sur les éléments difficiles à produire dans une langue.

Lorsqu'un enfant apprend à signer, les deux derniers paramètres qu'il maîtrise sont l'orientation et la configuration des mains. Ainsi on suppose que le développement de la perception joue un rôle dans l'apprentissage de la langue des signes. En effet, si la configuration n'est pas exacte, l'emplacement lui est correct. Les signes permettant le contact avec l'entourage sont les premiers à être corrigés suivis des signes vers le bas et des signes effectués avec des ouvertures de la main vers le bas ou vers le haut. Une autre précision quant aux premiers signes est montrée : les signes bidirectionnels (va-et-vient) sont exécutés avec plus de précision que les signes unidirectionnels.

2) Les acquisitions grammaticales et syntaxiques

Les langues des signes ont une grammaire et une syntaxe. Dans cette partie, il sera développé l'acquisition par les jeunes enfants de certains points grammaticaux et syntaxiques.

L'ORDRE DES SIGNES

De manière générale la structure des langues signées est du type sujet-objet-verbe. Cependant, les jeunes enfants ne l'acquièrent que tardivement, entre deux et cinq ans. Cette acquisition ne s'opère qu'après la période d'émission de deux signes. Avant cet âge, ils

utilisent un certain ordre qui leur permet d'exprimer des rôles dans les relations. On peut parler d'ordre canonique (ce sont les ordres les plus neutres dans les langues des signes adultes).

L'ORDRE SPATIAL DU VERBE

En langue des signes, il existe deux types de verbes : les directionnels et les invariables. Les directionnels s'accordent en utilisant les éléments de référence placés dans l'espace. Autour de l'âge de cinq ans, l'enfant connaît les règles d'accord mais ne s'en sert réellement qu'à partir de l'âge de six ans. Cependant, il n'a pas encore conscience de la différence entre les verbes directionnels et les verbes invariables. Il les accorde tous. Ce n'est qu'en grandissant qu'il apprendra cette différence.

LA NEGATION

L'enfant marque la négation par des procédés primitifs comme secouer la tête négativement. Ceci est impropre aux langues des signes des adultes. Ce n'est qu'au cours de sa vie et dans sa pratique quotidienne que l'enfant apprendra à marquer correctement la négation.

PRONOM DEICTIQUE / POINTAGE REFERENTIEL

Il existe deux types de pointage : le réel et l'abstrait (ce qui est désigné est absent). Dès trois ans, l'enfant signant connaît toutes ces formes de pointage. Le pointage à localisations multiples émerge entre trois et neuf ans. Les pronoms « toi » et « moi » sont des grandes sources d'erreur pour les enfants qui les assimilent à des noms propres. Pour désigner quelqu'un d'absent, par exemple, les enfants signent « toi » ou « moi ».

Il y a trois étapes qui expliquent à quel moment l'enfant maîtrise l'utilisation des pronoms et l'utilisation du pointage. La première étape de pointage est non-linguistique. Les enfants montrent les objets présents physiquement devant eux. Ce pointage commence autour de neuf mois. La deuxième étape de pointage correspond à l'utilisation des premiers pronoms vers dix-huit mois (erreur de réversibilité des pronoms « toi » et « moi »). Une troisième et dernière étape se caractérise par l'utilisation appropriée des pronoms personnels (vers deux ans et demi).

UTILISATION DE CLASSIFICATEUR

Les classificateurs sont des signes-pronoms qui remplacent trois catégories de signes : ceux qui désignent un objet, un animal ou une personne. Choisir un classificateur dépend des propriétés sémantiques, syntaxiques et pragmatiques du référent. Un seul signe peut donc être remplacé par trois classificateurs différents. Ce qui nous intéresse, c'est l'acquisition de

ces classificateurs par l'enfant. Sachant que l'usage correct d'un classificateur dépend de l'usage de règles morphosyntaxiques complexes et nombreuses, la maîtrise de ces derniers s'effectue que très tardivement (entre huit et neuf ans). Cette acquisition ne revêt pas la forme du tout ou rien ; bien au contraire, elle est lente et progressive. Ainsi une règle peut être maîtrisée parfaitement et rapidement et une autre au contraire peut demander beaucoup plus de temps avant d'être acquise. Un enfant vers ses trois ans commence à utiliser ces classificateurs, et spécifiquement ceux de compréhension et de sémantique. Entre trois ans et demi et six ans, un enfant commet des erreurs de sur-utilisation des classificateurs neutres et des erreurs qui consistent à utiliser la configuration manuelle du signe comme classificateur. En grandissant, l'enfant utilisera simultanément deux classificateurs demandant le mouvement de ses deux mains. Lorsqu'il le fera, il aura alors acquis les dernières compétences de ce domaine. Les règles d'usage que demande l'utilisation de ces classificateurs simultanés et leur organisation dans l'espace correspondent à la période où l'enfant intègre ses dernières règles morphosyntaxiques.

3) Les acquisitions linguistiques tardives

Certaines acquisitions linguistiques demandent beaucoup plus de compétences que d'autres. Elles sont ainsi effectuées par l'enfant que tardivement, une fois qu'il a acquis au préalable ce dont il a besoin. Il s'agit du pronom anaphorique ou encore de la compétence de créer de nouveaux signes.

LES PRONOMS ANAPHORIQUES

Les pronoms anaphoriques sont associés à des gestes de pointage dirigés vers des localisations arbitraires d'objets non présents dans l'environnement immédiat. Ce qui nécessite des habiletés complexes. En effet, il faut établir ces localisations, les différencier suivant les divers objets et enfin maintenir cette localisation tout au long de la conversation. Bien que les enfants comprennent vers trois ans l'emploi de ces pronoms ; ils ne les utilisent correctement que tardivement. Cet usage correct requiert de nombreuses compétences. Il faut attendre que l'enfant soit capable de produire une communication spontanée pour voir un usage correct des pronoms anaphoriques (entre quatre ans et demi et cinq ans). De plus, ce n'est qu'une fois les règles d'accord maîtrisées que l'enfant intègre réellement l'emploi correct de ces pronoms anaphoriques (aux alentours de six ans).

FORMATIONS DE NOUVEAUX SIGNES

Les procédés qui permettent de créer de nouveaux signes (dans le cas de la langue des signes américaine) sont l'agglutination, l'application de règles de dérivations, des emprunts (dans ce cas-là à l'anglais britannique) et l'invention de signes mimétiques (configuration manuelle évoquant l'objet désigné mais obéissant à des règles linguistiques). Ces procédés sont visibles uniquement chez des enfants qui signent depuis leur naissance et lors de conversation spontanée. On relève l'emploi de ces procédés relativement tard chez les enfants.

Conclusion

Un enfant sourd, bercé dès sa naissance par une langue des signes, va acquérir sa langue des signes de manière naturelle. Tout d'abord, les acquisitions « phonologiques » se mettront en place dès le plus jeune âge. Aux alentours de deux ans, l'enfant sourd commence à acquérir la grammaire et la syntaxe. Ces acquisitions commencent à deux ans mais s'étendent sur plusieurs années ; de façon générale jusqu'à six ans. Ceci n'est pas obligatoire ; en effet ces acquisitions peuvent démarrer plus tôt comme se terminer plus tard. Une fois que l'enfant a acquis ces compétences linguistiques, il va en acquérir de nouvelles. Il s'agit des acquisitions linguistiques tardives. Ces dernières, pour se développer, ont besoin des compétences acquises ultérieurement.

L'acquisition linguistique des langues des signes chez des enfants immergés dans ces langues gestuelles se fait de façon naturelle. Cependant qu'en est-il des enfants sourds dans des familles entendantes ? Comment s'expriment-ils ? Un enfant sourd dans une famille entendant, doit-il « obligatoirement » être appareillé ?

Bibliographie

AIMARD, Paule et MORGON, Alain. L'enfant sourd ; que sais-je ? Imprimerie des presses universitaires de France ; septembre 1985.

BOUVET, Danielle. La parole de l'enfant pour une éducation bilingue de l'enfant sourd ; collection le fil rouge, imprimé en France par Vendôme Impressions groupe landais ; avril 2003.

HAGE, Catherine, CHARLIER, Brigitte et LEYBAERT, Jacqueline. Compétences cognitives, linguistiques et sociales de l'enfant sourd ; Mardaga, B-4140 Sprimont (Belgique), 2006.

LEPOT-FROMENT, Christiane et CLEREBAUT. L'enfant sourd communication et langage ; De Boeck Université, imprimerie Duculot, B-6060 Gilly.